



## Circuit National Fleuret Masculin Seniors



**Dimanche 23 mai 2010**

**Gymnase des Cézeaux - Stadium Jean-Pellez  
Aubière / Clermont-Ferrand**



Les Cézeaux - 44, rue Pasteur • 63170 Aubière



Avec la participation de :



# REGLEMENT

## Art 1 - Formule

Celle appliquée aux circuits nationaux sur une journée suivant le cahier des charges de la F.F.E. La compétition est ouverte à tous les tireurs français et étrangers en règle avec la F.F.E. ou la F.I.E.. Les cadets devront présenter obligatoirement une autorisation médicale de leur double surclassement en compétition.

## Art 2 - Licence

La présentation de la licence 2009-2010 est obligatoire.

## Art 3 - Arbitrage

Conforme aux cahiers des charges : **1 arbitre obligatoire pour 4 tireurs d'un même club.**

## Art 4 - Tenue

La tenue devra être conforme aux normes FFE en vigueur (tenue 350N et cuirasse 800N).

## Art 5 - Horaires

Appel des tireurs : 7h30      SCRATCH: 8h00      DEBUT: 8h30

## Art 6 - Installations

20 pistes seront installées au gymnase des Cézeaux et au stadium Jean-Pellez de Clermont-Ferrand.

## Art 7 - Règlement et directoire technique

Le directoire technique et les organisateurs se réservent le droit de modifier sans préavis le présent règlement. Un jury d'appel sera constitué avant la compétition, qui tranchera tous les cas litigieux.

## Art 8 - Engagements

Droits d'engagement : **10 euros** par tireur.

Engagements en ligne sur le site de la FFE **avant le mercredi 19 mai 2010 23h59**. Aucun engagement ne sera pris passé ce délai.

Les **tireurs étrangers seront exemptés de droit d'engagement** et pourront s'inscrire par mail à l'adresse suivante : [president.escrime@stadeclermontois.com](mailto:president.escrime@stadeclermontois.com)

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagements correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagements entre les mains du club organisateur (Décision du CD FFE du 29/03/2008).

Avec la participation de :



## Art 9 - Renseignements complémentaires

adresse mail : [president.escrime@stadeclermontois.com](mailto:president.escrime@stadeclermontois.com)

## Art 10 - Récompenses

Des prix récompenseront les 8 premiers :

1<sup>er</sup> 800€; 2<sup>ème</sup> 400 € , 3<sup>ème</sup> 200 € , 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> 100 €, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> 75 €

Un Challenge par club sera attribué sur la base des 3 tireurs les mieux classés.

## Art 11 - Animations à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire du club



Pour fêter son 40<sup>ème</sup> anniversaire le Stade Clermontois Escrime organisera une exposition de photos autour de l'escrime réalisée par le Club argentine de Clermont-Ferrand.

Une vente de produits régionaux sera proposée. Pour commander des fromages de St-Nectaire il suffit d'envoyer un mail à : [president.escrime@stadeclermontois.com](mailto:president.escrime@stadeclermontois.com) au plus tard le 16 mai 2010.

**4 louis d'or seront offerts par tirage au sort** de la façon suivante :

- 1 louis d'or pour un tireur (tirage à l'issue les poules)
- 1 louis d'or pour un accompagnateur du club ayant au moins 4 tireurs (tirage à l'issue les poules)
- 1 louis d'or pour un des arbitres (tirage à l'issue les poules)
- 1 louis d'or pour les possesseurs d'un billet de tombola (tirage à l'issue de la finale).

## Art 11 - Limite responsabilités

Les responsables du tournoi déclinent toute responsabilité en cas d'accident, bien qu'un service de première urgence soit mis en place, ainsi qu'en cas de disparition d'objets dans l'enceinte de la compétition.

## Art 12 - Assistance technique

Un stand « Escrime Diffusion » sera présent pendant la compétition.

Avec la participation de :



## Art 13 - Informations pratiques

### ❖ Accueil des personnes utilisant les transports en commun (train - avion)

Un accueil à la gare SNCF de Clermont-Ferrand ou à l'aéroport d'Aulnat-Clermont-Ferrand pourra être organisé si les demandes sont formulées avant le 16 mai 2010 par mail à l'adresse indiquée à l'article 9.

Le point de rencontre SNCF est situé sur le parking à l'arrière de la gare.

### ❖ Accès par la route



Avec la participation de :



## ❖ Hébergement



51 rue Bonnabaud  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél. : 04 73 93 59 69 – Fax : 04 73 34 89 29

Un partenariat entre le Stade Clermontois et Kyriad a été passé permettant aussi aux tireurs et accompagnateurs participant au circuit national de bénéficier de **tarifs exceptionnels** pour un hôtel de centre ville. Pour cela, il est nécessaire de **réserver votre chambre avant le 16 mai 2010**. Au-delà de cette date les options sur les chambres réservées seront levées.

Tous les tireurs ayant réservé dans cet hôtel avant le 16 mai bénéficieront d'un **accès gratuit au tramway le samedi et le dimanche**. L'hôtel est proche de l'arrêt « Lagarlaye », à 12 minutes de l'arrêt « Cézeaux-Pellez » qui dessert le lieu de notre compétition.



## ❖ Buvette

Un buffet froid avec sandwiches, pâtisseries, boissons sera à la disposition des tireurs.

## ❖ Résultats

Les résultats seront communiqués au fur et à mesure du déroulement de la compétition sur le site internet du club : <http://www.escrime.stadeclermontois.com>

Avec la participation de :

